

# AVIS DE CONSULTATION MAPATRAV202202

## Identification du pouvoir adjudicateur :

Commune de Vic-Fezensac  
représentée par son Maire Madame Barbara NETO  
Cours Delom  
32190 VIC FEZENSAC

## Objet de la consultation :

La présente consultation a pour objet la réalisation de :  
Travaux de rénovation de la salle des fêtes de Lagraulas

## Lieu(x) d'exécution :

Salle des fêtes de Lagraulas, Commune de Vic-Fezensac, 32190

## Type de procédure :

Les prestations donnent lieu à un marché de travaux passé selon une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la commande publique.

## Jugement des offres :

Le critère retenu pour le jugement des offres sur 100 points sont répartis de la façon suivante :

Critères	Pondération
1 – Prix des prestations	40 %
2 – Valeur technique des prestations	60 %

**Retrait des dossiers :** Ils pourront être téléchargés uniquement sur le site : <https://www.achatpublic.com>

## **Date limite de remise des offres :**

La date limite de remise des offres est fixée au :

**15 décembre 2022 à 17h00**

Le pouvoir adjudicateur accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://www.achatpublic.com>

Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont les suivantes : fichiers distincts concernant les pièces de la candidature et les pièces de l'offre. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : pdf, dwg, doc, xls.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

**Délais de validité des offres : 120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

**Négociation des offres :**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'engager une négociation des offres selon les conditions de l'article 29 du règlement de la consultation.

**Demande de renseignements :**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite uniquement via la plateforme de téléchargement.

**Date d'affichage du présent avis : le 15 novembre 2022**

Le Maire  
Barbara NETO

